



BUDGET ANNEXE « EAU »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

EXERCICE 2024

SOMMAIRE

1. Présentation générale de la décision modificative n°1 du budget annexe « eau »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « eau »	4
2.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « eau »	4
2.2 La dette du budget annexe « eau »	5
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « eau »	6
4. La section d'exploitation du budget annexe « eau »	7
4.1 Les recettes d'exploitation de la décision modificative n°1	7
4.2 Les dépenses d'exploitation de la décision modificative n°1	8
5. La section d'investissement du budget annexe « eau »	9
5.1 Les dépenses d'investissement de la décision modificative n°1	9
5.2 Les recettes d'investissement de la décision modificative n°1	10

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE « EAU »

La décision modificative a pour vocation de prendre en compte, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permet ainsi d'intégrer des besoins qui n'avaient pas été identifiés lors des étapes budgétaires précédentes.

La décision modificative du budget annexe « eau » est votée en Conseil de la Métropole.

La décision modificative qui vous est soumise se caractérise principalement par des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget supplémentaire le 27 juin 2024, pour actualiser les prévisions financières avant la fin de l'exercice.

Elle conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ -0,07 M€ en section d'exploitation.
- ✓ -0,73 M€ en section d'investissement.

En M€	BP + BS 2024	Proposition DM 2024	Total après DM 2024
Section d'exploitation	55,73	-0,07	55,67
Section d'investissement	61,02	-0,73	60,29

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « EAU »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « EAU »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe « eau » suite à la décision modificative n°1, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement				
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).				
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement				
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement				
En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024 avant DM	Total 2024 après DM	Evolution 2023 / 2024	
				en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	41,72	37,58	37,51	-0,07	0%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	18,32	20,43	20,74	0,32	2%
Epargne de gestion courante (EBG)	23,39	17,15	16,76	-0,39	-2%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	56,1%	45,6%	44,7%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	1,71	0,81	0,81	0,01	
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	4,56	4,32	4,66	0,34	8%
Résultat exceptionnel large	-2,85	-3,51	-3,85	-0,34	10%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	20,54	13,64	12,91	-0,73	-5%
Taux d'épargne de gestion	47%	36%	34%		
<i>Recettes réelles</i>	43,42	38,39	38,32	-0,07	0%
<i>Dépenses réelles</i>	24,14	27,40	28,06	0,66	2%
Epargne brute (EBE)	19,28	10,99	10,26	-0,73	-7%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	44,4%	28,6%	26,8%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	4,64	4,91	8,22	3,31	67%
Epargne nette (ENE)	14,64	6,08	2,04	-4,04	-66%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	33,7%	15,8%	5,3%		
Encours de dette (au 31/12)	51,95	41,75	38,44	-3,31	-8%
Capacité dynamique de désendettement	2,7	3,8	3,7		

L'**épargne de gestion courante** est en baisse de -2% suite à l'augmentation des dépenses de gestion courante nécessaire au réajustement des dépenses en électricité pour les années 2023 et 2024.

L'**épargne de gestion** : le résultat exceptionnel déjà déficitaire au moment du budget avant DM avec -3,51 M€ se dégrade avec des sommes supplémentaires inscrites au chapitre 67 suite à la mise en place d'un accord transactionnel avec SUEZ Eau France. Le taux d'épargne reste solide et s'établit à 34%.

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement brute) : Pour les mêmes raisons que pour l'épargne de gestion courante, l'épargne brute est en légère dégradation.

L'épargne nette est en baisse de 66 %, toutefois cette évolution doit être relativisée compte tenu qu'elle est liée à l'inscription de crédits supplémentaires en vue du remboursement anticipé d'emprunts à hauteur de 3,31 M€. Par conséquent, le taux d'épargne nette ainsi que l'encours de dette sont également en diminution.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « EAU »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « eau »

	Stock de dette au 31/12/2023 (a)	Remboursement du capital de la dette en 2024 (b)	Emprunt prévisionnel budget 2024 avant DM	Emprunt prévisionnel budget 2024 après DM (c)	Variation DM de l'emprunt prévisionnel	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2024 (a)-(b)+(c)
Volume	46 661 K€	8 219 K€	0 K€	0 K€	0 K€	38 442 K€

Le stock de dette prévisionnel au 31/12/2024 est en baisse de -18% compte tenu du remboursement du capital de la dette de 8,2 M€ dont 3,31 M€ liés au remboursement anticipé d'emprunts.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « EAU »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « eau » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en K€)	Montant réalisé au 31/12/2023 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiements voté 2024 avant	Variation des crédits de paiements DM 2024	Montant annuel des crédits de paiements total après DM 2024	Taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2024
Eau	EAU GESTION MDTURE 2020-26	229 621 K€	64 630 K€	22 649 K€	-4 608 K€	18 041 K€	36%
	EAU PROJET MDTURE 2020-26	389 616 K€	44 725 K€	19 431 K€	569 K€	20 000 K€	17%
	SOUS-TOTAL	619 237 K€	109 355 K€	42 080 K€	-4 039 K€	38 041 K€	24%
Logistique	LOGISTIQUE GESTION MDTURE 2020-26	15 K€		3 K€		3 K€	20%
Numérique	NUMERIQUE GESTION MDTURE 2020-26	15 K€		10 K€		10 K€	67%
Parc Automobile	PARC AUTOMOBILE GESTION MDTURE 2020-26	260 K€	0	70 K€		70 K€	27%
	TOTAL	619 527 K€	109 355 K€	42 163 K€	-4 039 K€	38 124 K€	24%

Le volume d'autorisation de programme au 01/01/2024 est de 619 527 K€. Le taux d'avancement après le vote de la décision modificative est de 24%.

Il n'y a pas eu de modification de crédits de paiement pour les autorisations de programme suivantes : Logistique, Numérique et Parc Automobile.

Il est constaté une baisse des crédits de paiement 2024 de -4 039 K€ sur l'autorisation de programme de gestion eau et une hausse des crédits de paiement 2024 de 569 K€ sur l'autorisation de programme de projet eau suite à des réajustements de programmation sur de nombreuses opérations dont les plus importantes sont les suivantes :

- ✓ Restauration de l'aqueduc de Roquefavour-1^{ère} tranche ;
- ✓ Eau station filtration 2021 2025 ;
- ✓ Schéma directeur eau ;
- ✓ Etudes et travaux territoire du pays d'Aubagne et de l'Etoile ;
- ✓ Extension renouvellement mise en conformité réseaux AEP ;
- ✓ Opération eaux réseaux.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « EAU »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1

En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024 avant DM	DM	Budget voté 2024 après DM	Evolution DM / Total voté 2024 en %
Recettes réelles	43,42	38,39	-0,07	38,32	-0,18%
Recettes de gestion courante	41,72	37,58	-0,07	37,51	-0,20%
013 - Atténuations de charges	0,05	0,08		0,08	0,00%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	39,29	34,46		34,46	0,00%
74 - Dotations et participations	0,59	0,64		0,64	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante	1,78	2,41	-0,07	2,33	-3,11%
Autres recettes d'exploitation	1,71	0,81	0,01	0,81	
76 - Produits financiers					
77 - Produits exceptionnels	0,81	0,81	0,01	0,81	0,87%
Recettes d'ordre	4,06	3,55	0,00	3,55	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4,06	3,55		3,55	0,00%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Total recettes d'exploitation	47,48	41,93	-0,07	41,87	-0,16%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	11,27	13,80		13,80	
Total recettes d'exploitation cumulées	58,75	55,73	-0,07	55,67	-0,12%

Les recettes d'exploitation cumulées diminuent de - 0,12 % suite à une baisse des recettes relatives aux antennes relais de -0,07 M€ sur le chapitre 75.

On constate une augmentation + 0,01 M€ au chapitre 77 suite à des annulations de mandats sur exercices antérieurs.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024 avant DM	DM	Budget voté 2024 après DM	Evolution DM / Total voté 2024 en %
Dépenses réelles	24,14	27,40	0,66	28,06	2,41%
Dépenses de gestion courante	18,32	20,43	0,32	20,74	1,54%
011 - Charges à caractère général	6,75	7,37	0,32	7,68	4,28%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	9,44	11,03		11,03	0,00%
014 - Atténuations de produits	1,42	1,35		1,35	0,00%
65 - Autres charges de gestion courante	0,71	0,68		0,68	0,00%
Autres dépenses d'exploitation	5,82	6,97	0,34	7,31	4,94%
66 - Charges financières	1,28	1,35		1,35	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	4,54	3,66	0,34	4,00	9,41%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations		0,66		0,66	0,00%
022 - Dépenses imprévues		1,30		1,30	0,00%
Dépenses d'ordre	21,86	22,18	0,00	22,18	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	21,86	22,18		22,18	0,00%
Total dépenses d'exploitation hors virement	46,01	49,58	0,66	50,24	1,33%
023 - Virement à la section d'investissement	12,75	6,15	-0,73	5,43	-11,82%
Total dépenses d'exploitation	58,75	55,73	-0,07	55,67	-0,12%

On constate une baisse globale de -0,07 M€ des dépenses d'exploitation qui se décline de la manière suivante :

- Chapitre 011 : + 0,32 M€ pour des dépenses d'électricité avec une régularisation pour 2023 et un réajustement des sommes pour 2024.
- Chapitre 67 : + 0,34 M€ dont 0,10 M€ liés au protocole transactionnel avec la société SUEZ Eau France concessionnaire du service de l'eau potable afin de pallier le déficit généré suite au décalage de la mise en place de l'individualisation de la facturation au sein des immeubles collectifs et +0,24 M€ pour l'ajustement des annulations en rattachement de recettes.

Afin d'équilibrer le budget en exploitation, le virement à la section d'investissement est réduit de -0,73 M€.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024 avant DM	DM	Budget voté 2024 après DM	Evolution DM / Total voté 2024 en %
Dépenses réelles	70,04	49,01	-0,73	48,28	-1,5%
Dépenses d'équipement	63,75	42,16	-4,04	38,12	
20 - Immobilisations incorporelles (y compris opérations)				0,00	
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)				0,00	
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)				0,00	
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)				0,00	
Total des opérations d'équipement	63,75	42,16	-4,04	38,12	-9,6%
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers					
Dépenses financières	6,29	6,85	3,31	10,16	48,4%
13 - Subventions d'investissement		0,15		0,15	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées	4,87	4,91	3,31	8,22	67,5%
26 - Participations et créances rattachées					
27 - Autres immobilisations financières	1,42	0,04		0,04	0,0%
020 - Dépenses imprévues		1,75		1,75	0,0%
Dépenses d'ordre	17,39	12,01	0,00	12,01	0,0%
040 - Opérations de transfert entre sections	4,06	3,55		3,55	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	13,33	8,46		8,46	0,0%
Total dépenses d'investissement	87,43	61,02	-0,73	60,29	-1,2%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	3,18	0,00	0,00	0,00	
Total dépenses d'investissement cumulées	90,61	61,02	-0,73	60,29	-1,2%

Les dépenses d'investissement diminuent globalement de -0,73 M€.

On constate une baisse des dépenses d'équipement de -4,04 M€ qui concerne principalement les autorisations de programme « eau » suite au réajustement des crédits de paiement de certaines opérations (cf. détail page 6).

Au chapitre 16 : le résultat excédentaire permet d'inscrire + 3,31 M€ dédiés au remboursement anticipé d'emprunts.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1

En M€	Budget voté 2023	Budget voté 2024 avant DM	DM	Budget voté 2024 après DM	Evolution DM / Total voté 2024 en %
Recettes réelles	13,17	5,58	0,00	5,58	0,0%
Recettes d'équipement	7,37	5,58	0,00	5,58	
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2,83	5,58		5,58	
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	4,43			0,00	
21 - Immobilisations corporelles				0,00	
23 - Immobilisations en cours	0,10				
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers					
Recettes financières	5,81	0,00	0,00	0,00	
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3,96				
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés				0,00	0,0%
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)				0,00	
27 - Autres immobilisations financières	1,84				
Recettes d'ordre	35,19	30,64	0,00	30,64	0,0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	21,86	22,18		22,18	0,0%
041 - Opérations patrimoniales	13,33	8,46		8,46	0,0%
Total recettes d'investissement hors virement	48,36	36,22	0,00	36,22	0,0%
021 - Virement de la section d'exploitation	12,75	6,15	-0,73	5,43	-11,8%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	29,50	18,64		18,64	
Total recettes d'investissement	90,61	61,02	-0,73	60,29	-1,2%

Les recettes d'investissement ne sont pas impactées par la décision modificative n°1.